

AG EDF 2020 : L'ENSEMBLE DES RESOLUTIONS A ETE ADOPTE

L'assemblée générale des actionnaires 2020 d'EDF, qui s'est tenue aujourd'hui au siège social de la Société sous la présidence de Jean-Bernard Lévy avec un quorum de 91,96% des actionnaires représentés, a approuvé l'ensemble des résolutions soumises à son vote. En raison de l'épidémie de Covid-19 et des mesures sanitaires décidées par le gouvernement, l'assemblée s'est tenue hors la présence des actionnaires et a été retransmise en audio en direct. Les actionnaires ont eu la possibilité au cours de l'Assemblée de poser des questions auxquelles il a été répondu en séance.

Conformément à ce qui a été proposé par le Conseil d'administration, pour répondre aux impératifs de solidarité et de responsabilité vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise que demande le contexte de crise actuel, l'assemblée générale a décidé qu'aucun dividende au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 autre que l'acompte sur dividende 2019 d'un montant de 0,15 euros ne serait versé et a également décidé de ne pas appliquer de majoration au titre de l'acompte sur dividende 2019.

Par ailleurs, l'assemblée générale a adopté la raison d'être de la société, à savoir « *Construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants.* »

Enfin, l'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administratrice de Claire Pedini et ratifié les cooptations de Véronique Bédague-Hamilius et de François Delattre. Le Conseil d'administration d'EDF compte huit femmes, dont deux parmi les administrateurs élus par les salariés, soit une proportion de femmes de 50 % par rapport aux membres du Conseil comptabilisés pour établir ce pourcentage (hors administrateurs représentant les salariés) et de 44,44 % sur l'ensemble du Conseil.

Le détail complet des votes, les présentations ainsi que la retransmission audio de l'intégralité de l'Assemblée générale mixte sont disponibles sur le site internet d'EDF à l'adresse suivante : www.edf.fr/ag.

La biographie de l'ensemble des membres du Conseil d'administration peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.edf.fr/groupe-edf/qui-sommes-nous/gouvernance/conseil-d-administration>.

Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur medias.edf.com

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 38,9 millions de clients (1), dont 28,8 millions en France. Il a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 71 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés fin 2019 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.